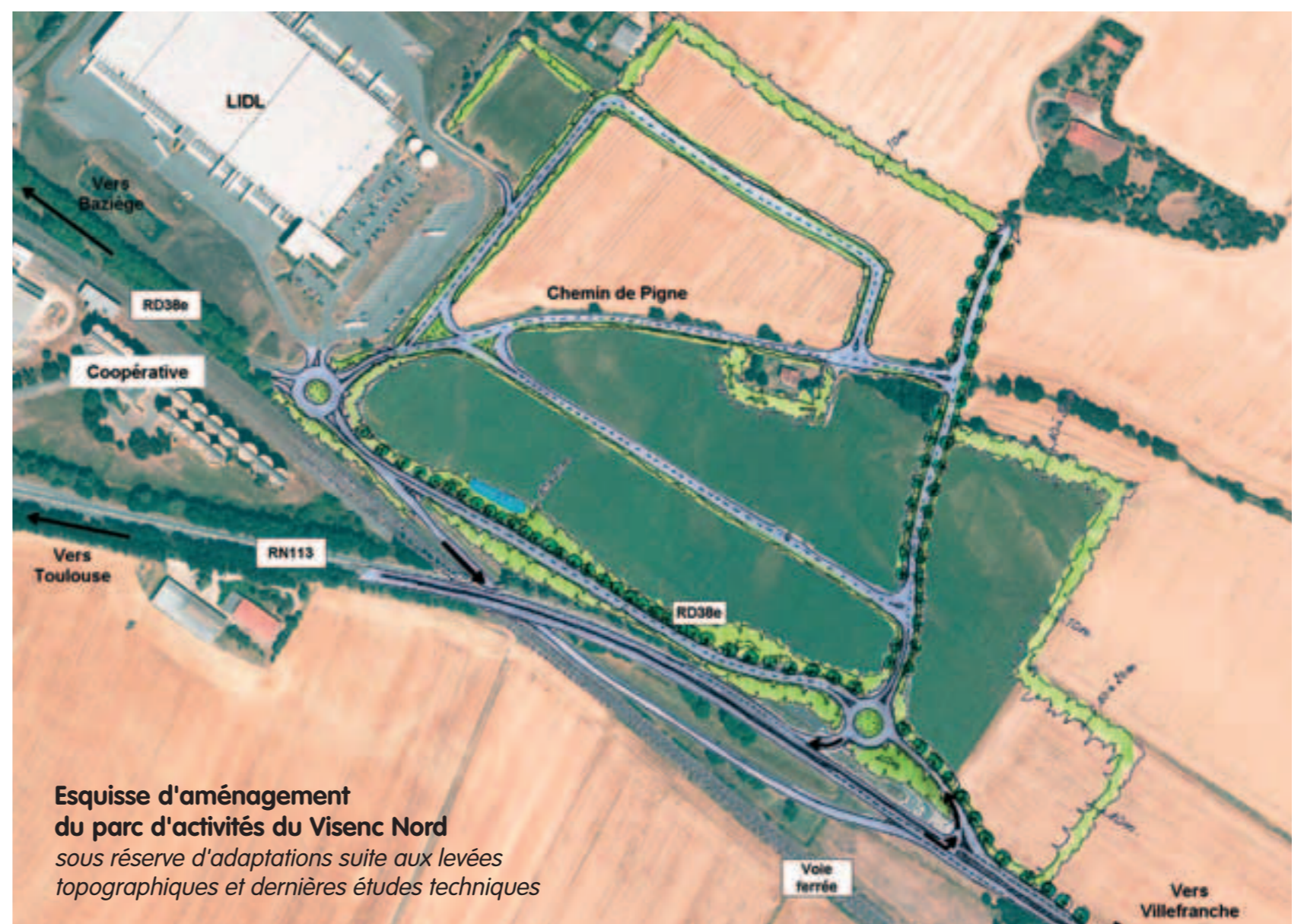


Un nouvel espace d'activités intercommunal

Projet de Zone d'Aménagement Concerté du Visenc à Baziège

Le Sicoval a réalisé des études pour affiner et valider le projet d'aménagement du futur parc d'activités du Visenc Nord, avec deux objectifs phares : veiller à une desserte du site et à une circulation efficaces ; intégrer au mieux le parc d'activités, porte d'entrée de Baziège et du Sicoval, dans son environnement. Pour cela, la Communauté d'Agglomération s'appuiera sur des principes d'aménagement rigoureux et un savoir-faire qui a fait ses preuves depuis 30 ans pour réaliser des parcs d'activités économiques de qualité.

Le projet d'aménagement retenu



Calendrier de réalisation

- Etudes techniques et appel d'offres : 2006
- Début des travaux d'aménagement du site : 2007
- Durée du chantier : 12 mois
- 1^{es} implantations d'entreprises : fin 2007
- Financement : Sicoval

Commercialisation des parcelles

Sicoval, Direction du développement économique
05 62 24 28 21



Pour une desserte efficace

Deux points d'accès au futur parc d'activités sont prévus pour permettre une meilleure desserte et une circulation fluide à l'intérieur du site :

- Les véhicules venant du centre de Baziège emprunteront l'actuel rond-point du Lidl.
- Pour les véhicules venant de Villefranche (RD 38e) et de Toulouse (RN 113), un nouveau giratoire sera aménagé sur la RD 38e.

Les études menées avec le Conseil Général et la DDE ont souligné les problèmes de sécurité que posait l'hypothèse d'un grand giratoire sur la RN 113, situé juste à la sortie d'une courbe. La solution d'un rond-point sur la RD 38e, qui permet de desservir le site efficacement et en toute sécurité pour un coût plus raisonnable, a donc été préférée. En venant de Toulouse, le tourne à gauche sur la RN 113 sera matérialisé par des îlots afin de sécuriser l'accès au nouveau giratoire.

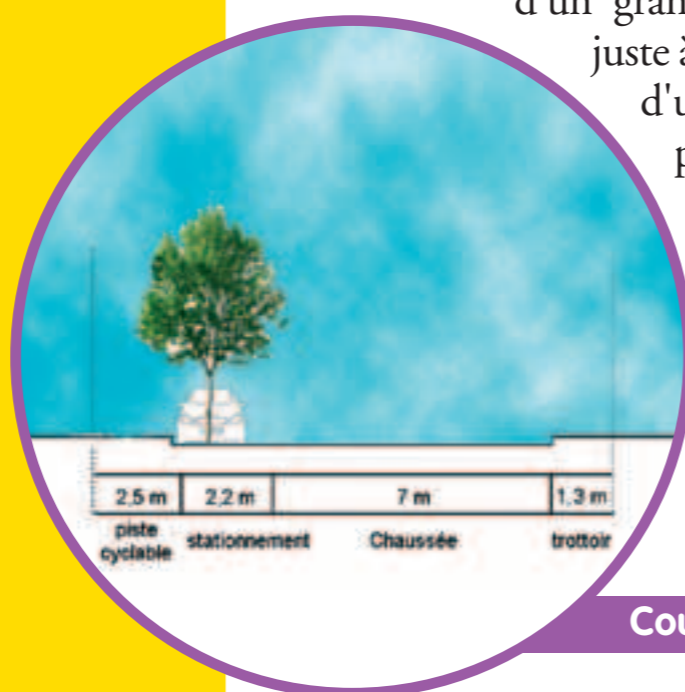
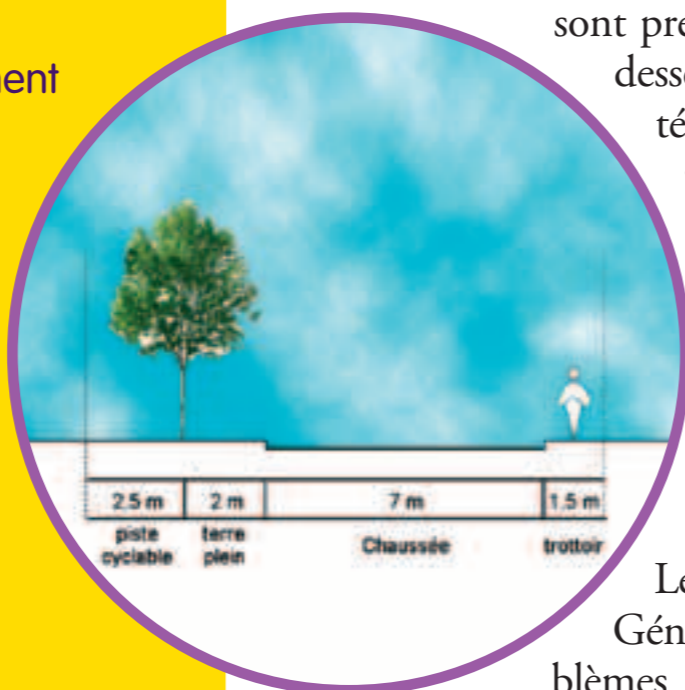
Pour une circulation facilitée : voitures, cycles, piétons

Au sein du parc d'activités, les voiries seront en bouclage, sans impasse, toujours dans l'optique de faciliter la circulation. D'une largeur de 13 mètres et bordées de plantations, elles intégreront trottoirs, pistes cyclables et places de stationnement comme indiqué sur les deux schémas ci-contre.

Pour un aménagement paysager soigné

Un soin particulier sera porté à l'aménagement paysager du site du Visenc. Des végétaux ayant une taille conséquente seront choisis dès la plantation et des essences locales seront utilisées : chênes, prunus, platanes, tilleuls...

Le site sera bordé à l'Est (en venant de Villefranche) par un espace vert écran de 10 à 20 mètres de large et, le long de la RD 38e, par une rangée de platanes de 450 mètres de long. Un bassin de collecte des eaux de pluie sera aménagé avec des plantes semi-aquatiques : iris, jonc, nénuphars... Au sein du parc d'activités, les parcelles seront également soignées : ceinture végétale autour des bâtiments, notamment des habitations existantes, clôtures doublées de haies, stationnements arborés...



Coupes de principe des voiries internes